

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome II

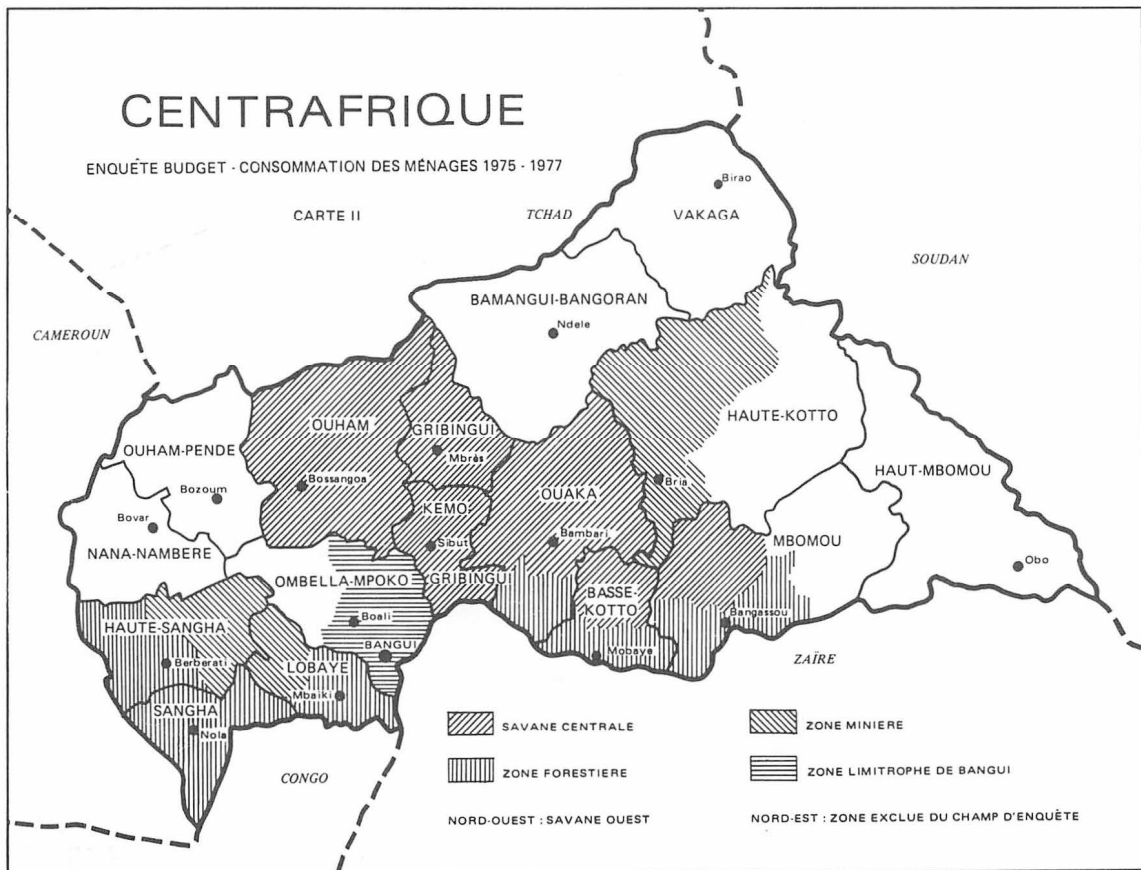
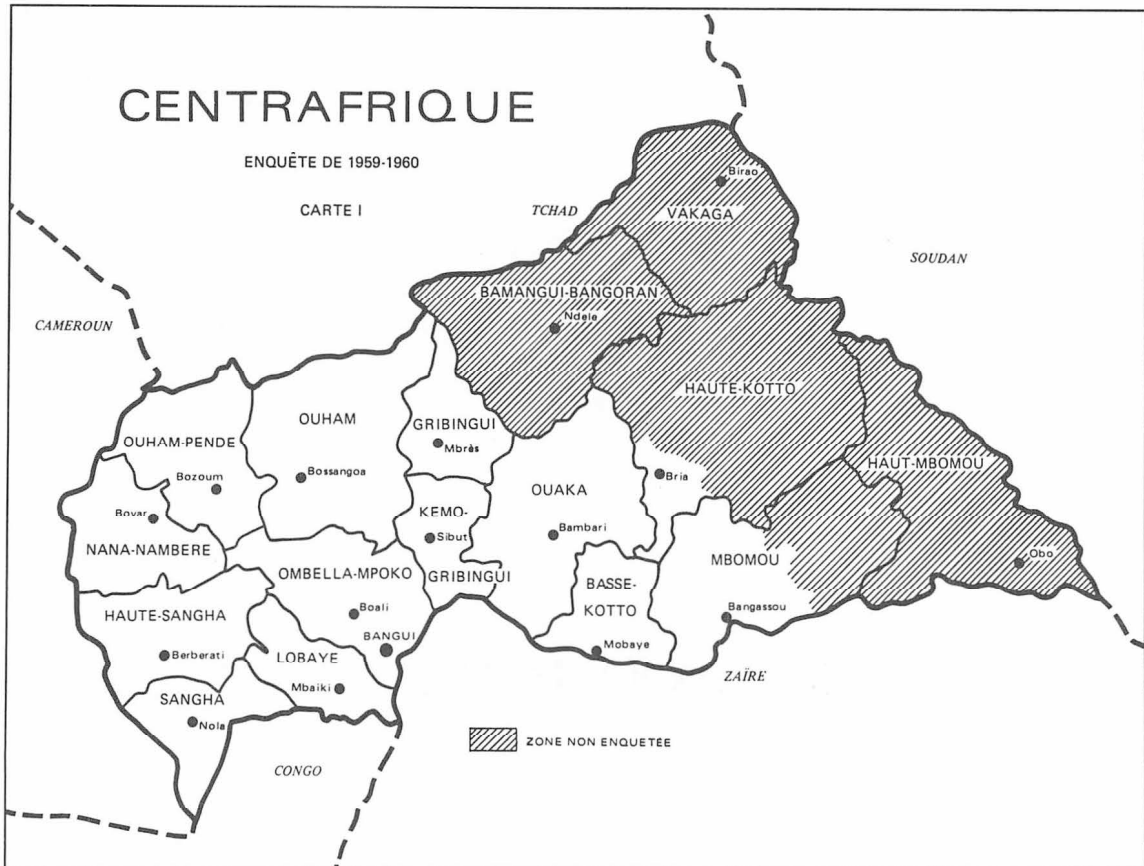
Paris

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant propos	I
Algérie, par M. MAZOUZ	1
Bénin, par C. ADJAHOUTONON & J.P. TOVIESSI	15
Botswana, par G.S. FINCH, E. JORGENSEN & P.O. WAY	27
Burundi, par S. BARANDEREKA & A. BERCIU	43
Cap Vert, par C. CONIM	67
Centrafrique, par D. PANTOBE	87
Comores, par F. TALLON	109
Congo, par R. MFOULOU	119
Gabon, par M.D. FRANCOIS	135
Ghana, par L. GOARNISSON	149
Haute Volta, par N. DAKUYO & H. LOUGUE	167
Lesotho, par D. TABUTIN & E. VILQUIN	179
Libye, par K.V. RAMACHANDRAN	189
Mauritanie, par G. NOEL	205
Ouganda, par M.P. THIRIAT	223
Saint Thomas et Prince, par N.A. MORGADO	239
Sénégal, par A. SADIO	249
Soudan, par K.V. RAMACHANDRAN	259
Tanzanie, par M.P. THIRIAT	277
Tunisie, par C. TARIFA	297
Zimbabwe, par L. GOARNISSON	321
Conclusion, par F. GENDREAU & L. GOARNISSON	339
Les auteurs	399
Liste des tableaux	403
Liste des graphiques	413
Liste des cartes	417
Rappel du contenu du Tome 1	421

CENTRAFRIQUE

DANIEL PANTOBE



C E N T R A F R I Q U E

I. INTRODUCTION.

La République Centrafricaine est un pays sans littoral de l'Afrique Equatoriale.

D'une superficie d'environ 623 000 km² elle est limitrophe du Cameroun à l'Ouest, du Tchad au Nord, du Zaïre et du Congo au Sud, du Soudan à l'Est.

Son relief se résume en un vaste plateau dorsal orienté d'Est en Ouest, d'une altitude moyenne de 300 à 500 mètres, bordé au Nord-Ouest à la limite du plateau Camerounais de l'Adamaoua par le massif du Yadé, au Nord-Est par le massif du Fertyt (environ 1 400 m). De nombreux cours d'eau qui ont donné leur nom à presque toutes les circonscriptions administratives du pays prennent leur source sur ce plateau et s'écoulent au Nord vers le bassin du Chari et le lac Tchad, au Sud vers celui de l'Oubangui et du M'Bomou. A l'extrême Est la frontière avec le Soudan suit la ligne de partage des eaux avec le bassin du Nil.

C'est cette situation qui explique le nom d'Oubangui-Chari donné à cette ancienne colonie française.

L'écologie est directement fonction du régime des précipitations marqué par une saison sèche et une grande saison des pluies plus ou moins nettement différenciées selon la latitude. La saison sèche dont le mois médian est janvier voit sa durée s'accroître au fur et à mesure que l'on remonte vers les régions septentrionales. Les pluies qui commencent vers mars et s'achèvent en novembre sont les plus abondantes en août et en septembre dans toutes les régions. Leur hauteur annuelle varie entre 1 000 et 1 600 mm. Le climat est donc équatorial au Sud, intertropical dans la région centrale et sub-Sahélien dans l'extrême Nord. A part les zones forestières méridionales, une savane plus ou moins arborée occupe la plus grande partie du territoire.

Ce pays qui a officiellement accédé à l'indépendance le 13 août 1960 bien que la République Centrafricaine ait été proclamée dès le 1er décembre 1958, a été classé par l'Assemblée Générale des Nations-Unies dans le groupe des Pays les Moins Avancés (PMA).

Le PNB par habitant selon les estimations officielles est passé entre 1977 et 1980 de 56 760 F CFA à 46 180 F en prix constants. Il est actuellement estimé à environ 300 \$ US en prix courants. Les Centrafricains qui vivent en majorité dans des villages de moins de 200 habitants alignés le long des routes se consacrent pour l'essentiel à l'agriculture d'auto-subsistance. La principale culture vivrière est le manioc sauf au Nord-Est où le mil constitue la base de l'alimentation. Selon une enquête sur le budget et la consommation des ménages de 1975-1977, la ration alimentaire quotidienne du Centrafricain moyen s'élevait à environ 1 635 calories.

L'élevage s'est développé à l'Ouest et au Centre-Est mais la trypanosomiase en freine les progrès. Le troupeau actuel d'environ 1 000 000 de têtes est entretenu par les éleveurs nomades Bororos.

La Centrafrique exporte du café, du bois, des diamants ainsi que du coton et du tabac. L'enclavement est un facteur défavorable au développement. Le port de Pointe-Noire au Congo est à 1 800 km de Bangui ; Douala, au Cameroun à 1 400 km.

Membre de l'UDEAC (Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale) avec la République Populaire du Congo, la République Unie du Cameroun, la République Gabonaise, la République Centrafricaine fait partie de la Convention de Lomé entre les pays ACP et la CEE. Sa monnaie est le Franc CFA (Communauté Financière Africaine).

II. SOURCES DES DONNEES SUR LA POPULATION.

Divers indices archéologiques montrent que les origines du peuplement de la savane centrafricaine se perdent dans la nuit des temps. On a exhumé des outils de la Pebble culture, des traces de la technologie lithique sangoenne originaire de l'Afrique Orientale. Actuellement un chercheur étudie depuis de nombreuses années la civilisation mégalithique de Bouar (Nana-Manbéré).

Des facteurs historiques plus que géographiques expliquent la localisation actuelle des populations.

Pour la période historique récente, la configuration présente du peuplement montre qu'il a été marqué par de nombreuses migrations, chocs de populations, invasions dont la dernière en date fut la colonisation française qui a débuté dans le dernier quart du 19ème siècle. En Centrafrique la répartition ethnique à l'époque était à peu près celle qu'on observe actuellement. Bayas et Mandjia à l'Ouest, Bandas au Centre voisinant avec les groupes riverains de l'Oubangui (Banziri, Sango, Yakoma, ...). A l'Est, sur les rives du MBomou, Nzakarass et Zandés. La zone Nord et Nord-Est, actuellement presque vide d'habitants, était sans doute peuplée de tribus Bandas qui ont été décimées par les razzais des "Sultans" esclavagistes du Dar-El-Kouti au Nord (dont les plus célèbres furent Senoussi et Rabah), Nzakarass et Zandés au Sud. Les plus fameux Bangassou, Rafaï, Zemio, ont légué leur nom aux villes de la région.

1) Avant l'indépendance.

En 1906, le Ministère des Colonies à Paris évaluait la population de l'Oubangui-Chari à 2 millions d'habitants ; Georges Bruel [1 p.350], administrateur des Colonies, ancien chef du service géographique de l'AEF de 1909 à 1911 l'estimait pour 1911 à 1 375 000 habitants à partir des 407 900 personnes recensées (hormis les enfants) dans les zones effectivement contrôlées par la France, zones qui, dans les premières années de la colonisation ne couvraient qu'une faible partie du territoire. Notons qu'à cette date, la superficie de la Colonie était sensiblement inférieure à la superficie actuelle de la République Centrafricaine étant donné qu'une partie du territoire avait été cédée à l'Allemagne par la Convention du 4 novembre 1911.

Les recensements administratifs des populations centrafricaines ont été organisés dès les toutes premières années de la colonisation dans les zones "pacifiées" et de ce fait soumises à l'impôt. Dans les zones où les autorités françaises exerçaient "une certaine influence" elles procédaient à des évaluations indirectes à partir des renseignements obtenus par leurs agents autochtones. Les contrées insoumises où elles ne pénétraient qu'accidentellement et les armes à la main faisaient l'objet de supputations assez arbitraires. Le recensement était cependant suivi attentivement dans les circonscriptions où il était organisé, comme le montre l'extrait de lettre reproduit en annexe 1 et qui date de 1910.

Les recensements administratifs constituèrent la seule source de données d'ensemble sur la population de la République Centrafricaine jusqu'à l'Enquête Démographique par sondage de 1959-1960.

2) Après l'indépendance.

A ce moment, les opérations de collecte vont se multiplier.

- sources principales : l'enquête démographique 1959-1960 couplée avec l'enquête agricole 1960-1961, le recensement général du 8 au 22 décembre 1975, l'enquête Budget-Consommation de 1976-1977 ;
- sources secondaires : il s'agit des recensements administratifs améliorés dits "exhaustifs" ou "instantanés", des enquêtes agricoles par sondage, des comptages des grandes endémies.

a) Les recensements administratifs améliorés.

Après l'indépendance surtout entre 1960 et 1970 le gouvernement de la République Centrafricaine a cherché à établir un recensement administratif amélioré destiné à remplacer l'ancien système des monographies de villages. Ce nouveau recensement avait été expérimenté dans la région centre lors des opérations préparatoires des enquêtes par sondage de 1959-1961.

Dans cette nouvelle formule le cahier de recensement fait place à des bulletins individuels regroupés dans des bordereaux de concession eux-mêmes réunis dans un dossier de village.

Dans le bulletin individuel étaient relevés l'état civil complet, les charges de famille, l'activité économique, le degré d'instruction ; les cultures pratiquées et les armes à feu détenues étaient également recensées.

L'objectif poursuivi par ces "recensements exhaustifs" était de constituer un sommier de l'état civil de façon à délivrer les actes de naissance et de décès lors des mises à jour annuelles. Egalement d'établir les listes électorales, les états d'effectifs militaires, enfin, d'aider à la planification économique et sociale.

La méthode de recensement consistait à balayer le territoire de village en village. Le recensement se faisait case par case pour les seuls résidents. Il était prévu que les agents recenseurs et un contrôleur devaient pouvoir dénombrer environ 20 000 personnes en une durée comprise entre 3 et 5 mois.

Plusieurs recensements "exhaustifs" de ce type furent entrepris; outre celui de 1959 dans la région centre, il y eut celui de 1961-1963 qui ne fut pas terminé. Son seul intérêt était de donner des chiffres pour la région Est non enquêtée en 1959-1960, malheureusement le district de NDélé (actuellement Bamingui Bangoran) n'a pas été recensé. On trouve ensuite les recensements dits "instantanés" de 1965 et 1968 sur lesquels il est impossible de trouver la moindre information méthodologique sauf qu'ils n'ont eu rien d'instantané.

Ces opérations permirent de fixer officiellement l'effectif de la population centrafricaine à 2 088 000 habitants en 1965 (Bangui, 237 971) et 2 255 536 en 1968 (Bangui : 301 793). On estime généralement que les chiffres réellement obtenus furent augmentés de 50 % pour Bangui et de 25 % pour le reste du pays.

C'est de cette époque que datent les premières manifestations de l'atmosphère d'inflation démographique qui fera sentir ses effets tout au long de la période sous revue dans cette note.

b) Les enquêtes agricoles.

Depuis 1963, existe une enquête annuelle agricole par sondage dont les résultats ont été régulièrement publiés de 1963 à 1981.

Ces enquêtes donnent des estimations de la population vivant dans les zones rurales sauf, la plupart du temps, celles de la région Est. La ville de Bangui et les communes d'élevage sont aussi exclues du domaine d'étude. Ceci rend les chiffres obtenus peu utilisables étant donné les incertitudes concernant la population de ces zones. D'autre part, les erreurs d'échantillonnage n'ont pas été négligeables. Ces enquêtes utiles, en ce qui concerne l'agriculture, ne sont que de peu de secours pour le sujet qui nous occupe. Le recensement mondial de l'agriculture de 1973 réalisé en Centrafrique présente à peu près les mêmes inconvénients.

c) Les comptages des Grandes Endémies.

Cette source n'apporte rien de bien nouveau car les équipes mobiles utilisent dans leurs prospections médicales les chiffres des recensements administratifs pour évaluer leur taux de fréquentation. Pour certaines zones il est vraisemblable que leurs chiffres sont meilleurs que ceux du recensement administratif, pour d'autres non, tout dépend de la fréquentation qui tend d'ailleurs à baisser régulièrement. D'autre part, si à une certaine époque l'ensemble du territoire était couvert en deux ans, cette durée tend à s'allonger notablement depuis quelques années.

Le tableau 29 donne les résultats bruts des différentes collectes administratives et statistiques qui se sont déroulées sur le territoire centrafricain jusqu'en 1975.

TABLEAU 29 - CENTRAFRIQUE - EVOLUTION DE LA POPULATION AU 31 DECEMBRE DE
CHAQUE ANNEE ENTRE 1906 ET 1976.

ANNEE	EFFECTIFS (milliers)	ANNEE	EFFECTIFS (milliers)	ANNEE	EFFECTIFS (milliers)
1906	2 000 (1)	1950	1 075,1	1960	1 227,2
1911	1 375 (2)	1951	1 078,8	1961	1 244,8
1921	756	1952	1 088,8	1962	1 279,6 (8)
1926	857	1953	1 089,0	1963	1 306,0 (8)
1931	871	1954	1 098,9	1964	1 338,0
1936	940	1955	1 113,7	1965	2 088,0 (9)
1939	975,8	1956	1 134,6	1966	1 437,0 [4]
1944	1 054,7	1957	1 139,5	1968	2 255,0 (10)
1945	1 039,0	1958	1 171,2	1975	1 833,3 (11)
1946	1 069,7	1959	1 187,1 (3)		1 822,4 (12)
			968,9 (4)		1 817,8 (13)
1947	1 062,0		1 016,9 (5)		2 057,0 (14)
1948	1 073,4		1 154,9 (6)		2 088,0 (15)
1949	1 067,0		1 202,9 (7)	1976	1 771,7 (16)

- (1) Première évaluation du Ministère des Colonies.
(2) Estimation de G. Bruel
(3) Recensement administratif.
(4) Enquête de 1959-1960 ; population présente effectivement enquêtée.
(5) Enquête de 1959-1960 ; population résidente effectivement enquêtée.
(6) Enquête de 1959-1960 ; population présente y compris les zones non enquêtées.
(7) Enquête de 1959-1960 ; population résidente y compris les zones non enquêtées (chiffre officiellement retenu)
(8) Recensement général de 1961-1963.
(9) Recensement instantané de 1965 surestimé ; 4 donne 1 370,0.
(10) Recensement instantané de 1968 - surestimé.
(11) Recensement de 1975 ; population présente et population comptée à part au 15 décembre.
(12) Recensement de 1975 ; population présente totale brute au 15 décembre
(13) Recensement de 1975 ; population présente corrigée des biais du sondage rural au 15 décembre.
(14) Recensement de 1975 ; population présente au 31 décembre, chiffre officiel.
(15) Recensement de 1975 ; population résidente au 31 décembre, chiffre officiel.
(16) Enquête budget consommation estimation de la population du domaine d'étude au 30 janvier.

III. ETUDE CRITIQUE DES SOURCES.

Nous nous limiterons aux sources principales

1) Avant l'indépendance.

Les statistiques de population pour l'ensemble du pays étaient obtenues à partir de la compilation des résultats des recensements administratifs (annuels en principe), annexés aux rapports économiques des chefs de district. L'état de la population était connu à partir des monographies de villages (ou registres de population, ou cahiers de village) mis à jour au cours de tournées. Comme la périodicité de ces tournées était variable, sous un même total figuraient fréquemment les chiffres d'années antérieures pouvant aller, jusqu'à 5 ans dans certains cas. En République Centrafricaine cependant, les faiblesses bien connues des recensements administratifs ont été aggravées par les incessantes modifications des limites administratives du pays, tant externes qu'internes.

En ce qui concerne les pays limitrophes qui n'étaient pas sous la souveraineté française, les problèmes avec l'Angleterre et la Belgique ont été réglés entre 1885 et 1908 (1). Par contre avec les territoires voisins du Tchad et du Moyen Congo qui faisaient partie de l'AEF, les frontières changèrent constamment. Des portions frontalières de chacun de ces territoires furent administrées suivant les époques par l'une ou l'autre des colonies.

A l'intérieur les limites des circonscriptions administratives et leur appellation changeaient constamment. PENEI [8] a pu calculer qu'en 54 ans de 1904 à 1958 il y eut au total dans l'Oubangui Chari 239 textes portant modification des limites et appellations d'une ou plusieurs circonscriptions administratives, soit en moyenne plus de 4 par an. Seules huit années n'ont pas vu de textes ordonnant des modifications territoriales : 1908, 1924, 1927, 1941, 1942, 1949, 1953 et 1955. Après la seconde guerre mondiale les limites extérieures se stabiliseront seulement vers 1950. Les modifications intérieures se poursuivront après l'indépendance. Les dernières datent de 1976-1977.

Il est clair que les recensements administratifs ne pouvaient que pâtir de ces désordres dans un pays où nombreux sont les villages qui portent le même nom, mais encore où la mobilité des lieux de peuplement est très grande. Plusieurs dizaines de villages disparaissent, sont créés, changent de nom et/ou de circonscription administrative chaque année.

(1) Mis à part la Convention du 4 novembre 1911 restée en vigueur jusqu'en 1918, et qui reconnaissait l'autorité de l'Allemagne sur environ 46.000 km² de l'Ouest de l'Oubangui-Chari.

Les accords franco-britannique de 1889 et franco-belge de 1894 avaient permis de fixer les frontières Est avec le Soudan et Sud avec le Congo Belge (le Zaïre actuel).

2) Après l'indépendancea) L'enquête démographique de 1959-1960.

* Le calendrier des passages sur le terrain de cette opération couplée avec l'enquête agricole 1960-1961 a été le suivant :

- Région Centre Oubangui du 6 juillet au 30 octobre 1959,
- Région Ouest, avril 1960 au 30 juillet 1960.

* La méthode était celle d'un sondage aléatoire à deux degrés avec stratification du domaine d'étude selon l'ethnie et les cultures pratiquées : l'échantillon démographique correspondant au premier degré de sondage, l'échantillon agricole au second degré.

La base de sondage était constituée par la liste des villages du pays, mise à jour pendant le premier semestre de 1959 lors de l'expérimentation d'un nouveau type de recensement administratif "amélioré".

L'échantillon comptait environ 102 000 personnes sur les 960 000 estimées par le recensement administratif amélioré pour l'ensemble du domaine d'étude. Il a été tiré après constitution d'unités primaires de 250 personnes ce qui a nécessité le regroupement des villages de petite taille (les plus nombreux) et la division de ceux de grande taille.

* Le champ de l'enquête se limitait aux zones précitées. En étaient exclues la ville de Bangui et toute la région Est, c'est-à-dire les actuelles préfectures du Bamingui-Bangoran, de la Vakaga, de la Haute-Kotto (sauf la sous-préfecture de Bria), le Haut-MBomou, la sous-préfecture de Rafaï, soit plus de 264 000 km² sur les 622 436 qu'en compte le territoire.

Etaient aussi exclus divers groupes nomades tels les pygmées Babingas et les éleveurs Bororos des districts de la région centre (Bambari, Ippy, Alindao, Mobaye) et Ouest (Bouar, Baboua, Bocaranga).

Les résultats publiés par zone d'habitat (centres et brousse) et par région (Centre, Fleuve, Ouest) sont globalement les suivants au 31/12/1959.

Zone enquêtée :

. résidents présents	964 040	
. résidents absents	52 870	
- Population de droit	1 016 910	
. de passage (visiteurs)		4 900
- Population de fait		968 940

Zones non enquêtées :

. ville de Bangui	80 000	
. région Est	66 000	
. Nomades, divers	40 000	
TOTAL	186 000	
TOTAL GENERAL	1 202 910	
		1 154 940

Les chiffres retenus pour les zones non enquêtées sont en principe ceux du recensement administratif amélioré augmentés de 6 % qui est le taux global de sous-estimation du recensement administratif précédent mis en évidence par l'enquête.

En définitive l'enquête démographique de 1959-1960 n'a porté que sur environ 60 % du territoire et 80 % de la population de la République Centrafricaine .

Pour évaluer la pertinence du chiffre avancé (1 200 000) il faut juger de la validité du chiffre fourni pour la zone enquêtée et celle des estimations faites pour les zones non enquêtées.

* Les facteurs susceptibles d'avoir influé sur la qualité de la collecte résultent de la combinaison de la réalisation de l'enquête en deux fois, sa durée, 114 jours pour la région centre, 90 jours pour l'Ouest son couplage avec l'enquête agricole qui a conduit à opérer pendant la saison des pluies. Cette période est celle où les déplacements sont les plus difficiles mais aussi celle où une partie non négligeable de la population des villages et des plus gros centres se disperse pour aller cultiver ses champs, chasser, pêcher.

Le rapport provisoire d'enquête pour la région Centre-Oubangui fait état de cette grande mobilité. Il évaluait à 15 % la proportion des habitants possédant deux lieux de résidence. Ainsi Bambari, Alindo, Bangassou, ... possédaient une population flottante qui vers le mois de juillet rejoignait des villages de culture semi-permanents afin de s'épargner de longues marches.

Il est certain que l'ensemble de ces facteurs a joué un rôle dans la différence observée entre le chiffre des résidents absents et celui des visiteurs. Ce qui dénote des erreurs dans la collecte étant donné la faible proportion des Centrafricains à quitter leur pays. En effet, 2,8% des résidents absents ont été déclarés être hors de la République Centrafricaine. Si donc on est certain que les visiteurs qui représentent 9,2% des résidents absents ont été mal recensés, il est très probable qu'il y eut aussi des omissions et des doubles comptes sans toutefois pouvoir dire lesquels l'ont emporté.

Les zones non enquêtées de la région Est font l'objet du tableau suivant dans lequel on donne les résultats des recensements administratifs de 1954 à 1962. Les superficies de 1975 valables pour 1959-1960 y sont indiquées.

TABLEAU 30 - CENTRAFRIQUE - RESULTATS DES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS DE 1954 A 1962 (milliers).

Districts	Superficie km2	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
NDELE	58 200	17,9	17,5	19,1	17,2	17,1	17,0	18,6	18,6	18,6
BIRAO	45 500	7,7	7,7	7,1	7,7	8,0	7,8	8,1	8,5	9,7
YALINGA	43 689	5,4	5,6	5,3	5,1
OUADDA	32 389	7,3	7,1	8,5	3,6	3,1	2,9	3,8
RAFAI	27 885	10,8	10,7	10,1	10,2	9,0	9,7	9,6
OBO ZEMIO	56 630	21,8	20,7	20,3	20,1	18,6	18,6	18,6	18,6	18,6
TOTAL	264 293	65,5	63,7	65,1	64,2	62,9	61,3	65,4

L'évaluation faite en 1959-1960 semble correcte quoique légèrement trop faible, ceci dans toute la mesure où on peut faire confiance à ces chiffres.

Pour la ville de Bangui le chiffre avancé de 80 000 habitants semble aussi légèrement sous-estimé comme le montre le tableau suivant. Un chiffre de 90 000 habitants aurait été sans doute plus proche de la réalité.

TABLEAU 31 - POPULATION DE LA VILLE DE BANGUI AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE.

ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF
1900	2 000	1936	24 000	1950	60 000	1957	80 000
1916	8 000	1937	20 000	1951	66 000	1958	85 000
1922	15 506	1939	23 000	1952	72 000	1959	80 000
1927	20 166	1940	23 912	1953	80 000	1960	83 000
1930	22 232	1944	21 595	1954	80 000	1961	83 000
1931	20 000	1945	25 648	1955	72 000(a)	1962	89 000
1932	16 000	1948	45 000	1956	80 000	1964	127 000
						1967	140 300

(a) Recensement africain du 15 décembre 1955.

Pour les nomades éleveurs Bororos et les Pygmées Babingas on ne dispose d'aucun élément pour juger de la vraisemblance du chiffre avancé. On ne peut que faire confiance aux auteurs de l'estimation.

Au total on peut considérer avec les auteurs du rapport [7] que l'enquête 1959-1960 a fourni pour la population de droit une approximation à 5 % sans doute par défaut de l'effectif de la population des zones enquêtées. Cet effectif représentant environ 80 à 85 % de la population totale présente sur le territoire au 31/12/1959.

b) Le recensement de 1975.

Ce recensement couvrant la totalité du territoire de la République Centrafricaine a été financé et supervisé par les Nations Unies. Ayant fait l'objet d'une monographie méthodologique [12] nous nous contenterons d'en rappeler les principales caractéristiques.

* Calendrier

- En 1972, élaboration des grandes lignes du projet.
- De mars à décembre 1973, travaux préliminaires.
- De décembre 1973 à octobre 1974, travaux de cartographie.
- Janvier 1975, recensement pilote.

- 18 mars 1975, interruption des travaux du recensement par ordre du Gouvernement de la République Centrafricaine, alors qu'on en était à la phase de mise en place finale, le dénombrement sur le terrain étant prévu entre le 1er et le 15 avril 1975.
- 9 mai 1975, reprise des travaux.
- 8-22 décembre 1975, dénombrement général de la population.
- Janvier 1976 à septembre 1978, traitement des données.
- Mars 1977-1er semestre 1981, évaluation du recensement, publication partielle des résultats. Décision d'interruption des travaux par les Nations Unies au cours du 1er semestre 1981.

* Méthodologie

Recensement général de l'ensemble de la population. La population de référence était la population de fait : résidents présents plus de passage (visiteurs) ; les résidents absents n'ont pas été recensés.

Le dénombrement : la feuille de ménage comprenait 19 colonnes. Il fut décidé de procéder de la manière suivante :

- les dix premières colonnes de la feuille de ménage seraient adressées à la population totale du pays quelle que soit sa zone de résidence (nom et prénoms, sexe, âge, lieu de naissance, nationalité, état matrimonial, alphabétisme et degré d'instruction) ;
- les neuf colonnes suivantes (migration, fécondité, activité économique) étaient adressées à la totalité de la population urbaine et à un échantillon de 1/10 des Aires de dénombrement rurales.

* Les facteurs susceptibles d'avoir influé sur la qualité de la collecte ont été extrêmement nombreux.

Avant le dénombrement

La cartographie est considérée comme avoir été de bonne qualité bien qu'elle ait connu certaines difficultés qui ont entraîné le licenciement des premières équipes suivi d'un nouveau recrutement ainsi qu'un changement de méthode pour accélérer les travaux.

L'interruption des travaux du recensement a pour origine une "erreur" commise par les agents de l'enquête Budget-Consommation qui se déroulait en même temps et qui ont interrogé la socur du chef de l'Etat sur ses sources de revenus. Cette interruption survenant alors que tout le matériel, documents, réserves de carburant étaient en place a désorganisé complètement la logistique et le personnel en place ce qui a nui au dénombrement de décembre 1975 qui eut lieu presque un an et demi après la cartographie.

Pendant le dénombrement.

Le rapport Désert [3] fait état des facteurs d'omission suivants :

- la période de saison sèche est celle du déplacement de groupes de population de chasseurs et pêcheurs qui se regroupent autour de certains points d'eau pratiquement impossible à trouver. C'est aussi le temps du repos et de la disponibilité pour les cultivateurs, le temps des voyages ;

- ignorance du lieu de séjour de nombreux groupes nomades qui n'ont pas été abordés en temps opportun ;
- existence de groupes de pygmées qui se situent en dehors de la structure socio-économique du pays et qui n'ont été contactés que très partiellement ;
- la très inopportune visite à quelques préfectures du pays, de fonctionnaires du bureau des impôts ce qui a entraîné la fuite d'une partie de la population ;
- le manque de pirogues pour déplacer les agents recenseurs vers des localités riveraines ;
- le déplacement organisé par les autorités locales de la population de quelques localités d'une préfecture pour saluer le Chef de l'Etat en visite ;
- l'existence de groupes assez larges de population dits "hostiles" dont il a été impossible de visiter les lieux de peuplement.

La lecture du rapport montre aussi que l'atmosphère était très défavorable. Les autorités régionales dans certains cas refusèrent de collaborer, firent pression sur le personnel pour s'approprier le carburant. Le Gouvernement quant à lui ne mit aucun véhicule à la disposition du recensement.

Après le dénombrement.

- Locaux du bureau central du recensement trop exigus pour organiser correctement la codification ;
- Capacité de traitement insuffisante de l'Office National d'Informatique (ONI) de la République Centrafricaine qui pour accélérer le rythme a omis de vérifier la perforation ;
- Manque d'entraînement des informaticiens de l'ONI au traitement des données démographiques. Premiers tableaux entièrement erronés par suite de décalages non décelés dans la perforation des colonnes de la feuille de codification ;
- Contestation des chiffres provisoires par le Gouvernement d'où pression à la hausse à tous les niveaux par crainte de mécontenter les autorités.

Facteurs révélés par l'Evaluation-Analyse.

M. H. SIMONET, démographe analyste a mis en évidence de nombreuses erreurs de conception et des facteurs statistiques négatifs importants. Les plus notables concernent la réalisation effective du dénombrement et du dépouillement des données collectées.

M. H. SIMONET a étudié les conséquences de l'emploi de deux sondages successifs (au lieu d'un seul prévu initialement) pour l'observation puis la codification des données en milieu rural.

- Tout d'abord l'observation prévue de la totalité des caractères de la feuille de ménage dans 1/10 des Aires de Dénombrement Rurales (ADR) n'a été qu'approximative. Pour la sous-préfecture de Baboua faisant partie de l'échantillon (environ 42 000 personnes) seules les 10 premières colonnes de la feuille de ménage ont été administrées.

- Après le tirage de l'échantillon d'ADR, qui eut lieu avant le recensement, 32 communes et 5 sous-préfectures n'étaient pas représentées. Ce n'est qu'après le recensement que l'on s'en rendit compte. Il fut alors décidé de procéder à un tirage complémentaire afin que la zone rurale de chaque sous-préfecture soit représentée par au moins une ADR. Ceci n'a toutefois pas été possible pour la partie rurale de la sous-préfecture de Ouadda-Djallé (Vakaga) des inondations (?) ayant empêché tout recensement. De toutes façons dans ce tirage complémentaire les ADR représentées ne pouvaient comporter que les seules caractéristiques des 10 premières colonnes de la feuille de ménage puisqu'elles ne faisaient pas partie du premier tirage.
- Le dépouillement des données, pour diverses raisons (coût, manque de locaux permettant le fonctionnement correct d'un atelier de codification de taille normale, manque de capacité de traitement informatique) fut exhaustif (620 000 personnes) pour les zones urbaines mais ne concerna que les ADR obtenues aux deux tirages soit 100 000 personnes environ. Les informations partielles recueillies dans les autres ADR (9/10 de l'ensemble) furent contrairement à ce qui était prévu purement et simplement abandonnées. D'autre part, 30 dossiers d'Aires de Dénombrement furent volés au cours du mois de juillet 1976 parmi lesquelles 16 n'avaient pas été encore codifiées (une ADR et 15 AD urbaines dont 9 à Bangui). Elles furent remplacées par des AD géographiquement voisines qui furent doublées.
- M. H. SIMONET a montré sans ambiguïté que l'échantillon d'ADR n'était pas représentatif en dépouillant pour le sexe et l'âge les feuilles de ménages des 9/10 des Aires de Dénombrement Rurales abandonnés initialement.

Les distorsions sur les effectifs étaient assez faibles (0,38 %) mais beaucoup plus graves au niveau des structures par sexe et âge des préfectures et sous-préfectures. Si ces biais ont pu être redressés pour ces deux caractères au niveau de ces circonscriptions administratives, un redressement général impliquait la reprise de l'ensemble de l'exploitation informatique ce qui était évidemment exclu.

En définitive, la collecte de 1975 en République Centrafricaine fut une opération batarde et mal conçue ayant les caractéristiques d'un recensement pour les zones urbaines et celle d'un sondage non représentatif pour le milieu rural mais qui a heureusement pu être redressé.

Cependant, et en anticipant quelque peu sur la troisième partie de cette note, il apparaît que malgré ce qui précède on a paradoxalement obtenu des chiffres valables pour les effectifs réellement enregistrés sur les feuilles de ménages en 1975. La meilleure preuve en est le résultat, rappelé plus haut, du dépouillement des ADR effectué par le démographe-analyste.

Ceci ne doit pas trop surprendre. D'abord parce qu'il fallait justifier des concessions faites au gouvernement qui a véritablement exercé de très fortes pressions pour obtenir le chiffre se rapprochant le plus possible des 3 055 000 habitants qu'il désirait. Peut-être aussi a-t-on tenté de profiter des circonstances (objectivement très difficiles) pour essayer de masquer les erreurs initiales de conception de l'opération en insistant sur certains facteurs plutôt que sur d'autres. En tout état de

cause il paraît prudent de garder tout ceci présent à l'esprit pour apprécier plus correctement le paragraphe consacré aux facteurs ayant influé sur la qualité de la collecte.

Ceci étant, les résultats du recensements de 1975 firent l'objet de ce que l'on est bien obligé d'appeler diverses manipulations afin d'essayer de satisfaire le Chef de l'Etat de l'époque.

En mars 1975 à partir des résultats provisoires obtenus par dépouillement manuel un conseiller technique des Nations-Unies "analysa les chiffres" de façon à obtenir l'effectif le plus correct de la population nominalement recensée dans le but de la présenter au Gouvernement Centrafricain pour son approbation officielle [3 p.44] . Le tableau 33 est le fruit de cette analyse.

Une estimation ultérieure plus précise donnera :

Population totale effectivement recensée	1 833 322
dont population comptée à part	10 943
population présente totale	1 822 379

A partir de ces résultats M. H. SIMONET après correction des biais dus au sondage rural obtint le chiffre de base suivant :

Population présente totale	1 817 782
dont de passage	16 812
résidents présents	1 800 970

A partir de cet effectif corrigé, des éléments du tableau 33 de certains ratios tirés des résultats de l'enquête 1959-1960, M.H. SIMONET obtint les éléments du tableau 32 qui furent officiellement approuvés par le Gouvernement.

TABLEAU 32 - CENTRAFRIQUE - RESULTATS OFFICIELS DU RECENSEMENT AU 15 DECEMBRE 1975.

SITUATION DE RESIDENCE (a)	TOTAL	RECENSES	NON RECENSES
a) résidents présents	1 900 970	1 800 970	100 000
b) résidents absents	184 930	0	184 930
c) de passage	153 640	16 812	136 828
Population résidente (a + b)	2 085 900	1 800 970	284 930
Population présente (a + c)	2 054 610	1 817 782	236 828

(a) Population comptée à part exclue.

Il serait trop long d'expliquer de manière détaillée la façon dont ces chiffres ont été obtenus. On se limitera à un seul exemple. Les "de passage" non recensés ont été obtenus en multipliant le chiffre effectivement observé en 1975 (après correction : 16 812) par le rapport observé

en 1959-1960 entre les résidents absents et les "de passage" ($52\ 870/4.900=10,78$ arrondi à 11) soit 184 930.

Au 31 décembre 1975, en se fondant sur un taux de croissance annuel estimé à 2,47 %, M. H. SIMONET obtint les nombres de 2 088 000 pour la population résidente et 2 057 000 pour la population présente. On trouvera dans le tableau 34 les répartitions par sexe et groupes d'âge des populations résidentes et présentes, corrigées des biais du sondage rural, établies par ce dernier.

c) L'enquête budget-consommation des ménages de 1975-1977.

Il s'agit d'une enquête par sondage organisée avec le concours matériel et financier du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD).

- * Le calendrier de cette enquête à deux passages a été le suivant
 - premier passage de septembre 1975 à juin 1976,
 - second passage de juin 1976 à février 1977.

La ville de Bangui a été enquêtée d'août 1975 à janvier 1977.

- * La méthodologie adoptée est celle du sondage aléatoire à deux degrés avec stratification du domaine d'étude.

Les aires de dénombrement du recensement de 1975, qualifiées pour la circonstance d'Unités Primaires (UP), ont servi de base de sondage au premier degré. Les Unités Secondaires étaient constituées par des Unités Budgétaires définies à l'intérieur de la liste des ménages des UP échantillon. L'Unité Budgétaire ne correspondait pas nécessairement au ménage.

Le domaine d'étude a été d'abord réparti en 6 secteurs y compris la ville de Bangui. Pour les 5 secteurs autres que Bangui on a distingué une strate urbaine et une strate rurale. On a donc au total 6 strates urbaines et 5 strates rurales.

Les taux de sondage au premier degré ont été de 1/10 dans les zones urbaines et de 1/15 dans les zones rurales. Au second degré 10 Unités Budgétaires ont été tirées aléatoirement sur le terrain dans chaque UP échantillon.

- * Le champ géographique de l'enquête ne comprenait pas la partie Est du territoire de la République Centrafricaine sauf cependant la sous-préfecture de Ouadda, de la préfecture de la Haute Kotto qui entrerait dans le secteur IV zone minière. Le domaine d'étude est donc plus vaste de 32 389 km² que celui de l'enquête de 1959-1960 et inférieur de 231 840 km² à celui du recensement de 1975.

La population présente de cette sous-préfecture était de 5 386 habitants au 15 décembre 1975.

- * Les facteurs ayant influé sur la collecte pour ce qui nous intéresse ne soulèvent pas de commentaires particuliers sauf la difficulté, dont le rapport fait état, de retrouver sur le terrain les AD du recensement de 1975. Ce problème semble avoir trouvé une solution satisfaisante et l'échantillon paraît avoir été tiré correctement.

* Les résultats en ce qui concerne la population sont les suivants

Population du domaine d'étude :	1 771 679 personnes
dont : zones rurales	1 124 222
zones urbaines	402 209
ville de Bangui	245 248

IV. COHERENCE ENTRE LES DIFFERENTES SOURCES.

Pour des raisons déjà exposées les chiffres issus des recensements administratifs ne pouvaient fournir que des approximations incertaines de l'effectif de la population centrafricaine. On remarque cependant une assez bonne concordance entre l'enquête de 1959-1960 et le recensement administratif de 1959 dont le chiffre (1 187,1) se trouve encadré par les deux estimations issues de l'enquête (1 154,9 et 1 202,9). Il convient cependant de se rappeler que ces deux opérations ne furent pas indépendantes. Les premières tentatives d'amélioration du recensement administratif ont en effet débuté en 1959 dans le cadre de la préparation des enquêtes à venir.

De même, l'adéquation du chiffre de la population présente effectivement recensée en 1975 et corrigée des biais dus au sondage rural est très proche du chiffre fourni par l'enquête budget-consommation de 1975-1977, respectivement 1 740 183 et 1 771 679 pour, bien entendu, la portion du territoire commune aux deux opérations. Compte tenu des différences d'objectifs, de méthodes et de définitions c'est un bon résultat, mais là aussi les deux collectes ne furent pas indépendantes.

Au total on dispose donc de deux estimations plausibles distantes d'un peu moins de 16 années auxquelles s'ajoutent une troisième donnée, le taux d'accroissement naturel de la population, issue de l'enquête de 1959-1960.

Selon cette enquête le taux de natalité s'établissait à 48 ‰ et le taux de mortalité à 26 ‰, taux que les auteurs du rapport d'enquête croyaient sous-estimé et vraisemblablement proche de 30 ‰. Les mouvements migratoires étant négligeables, le taux d'accroissement naturel en 1959-1960 se situait entre 18 et 22 ‰. Avec le temps et compte tenu de l'atmosphère "inflationniste" qui a régné dans le pays, on en est venu à admettre vers la fin des années 1960 que la population de la République Centrafricaine croissait à un taux d'environ 25 ‰. Tout le monde s'étant aligné sur cette estimation il est certain que cette donnée a influencé tous les résultats obtenus dans ce pays.

L'étude de la cohérence des chiffres disponibles revient à comparer des estimations incertaines en s'appuyant sur une troisième donnée elle-même peu sûre. A cela s'ajoutent les différences de champ géographique, d'objectifs, de méthodes et de définitions des opérations sous revue.

En laissant de côté la comparaison des populations présentes totales estimées au 31.12.1959 (1 154 940) et au 31.12.1975 (2 057 000) qui donne un taux de croissance annuel moyen totalement absurde (3,67 %) on peut tout d'abord tenter de rapprocher, pour la portion de territoire

TABLEAU 33 - CENTRAFRIQUE - RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
(8-22 décembre 1975) : POPULATION TOTALE DU PAYS PAR PREFECTURE (a)

Prefectures, capitale nationale et régions éloignées	Total	Population nominalement recensée (b)			Population omise 8 % (c)	Population estimée (d)	Population dans les régions éloignées (e)
		Ensemble	Hommes	Femmes			
TOTAL	2 001 679	1 820 559	886 523	934 036	145 645	10 475	25 000
Baniougui-Bangoran	24 778	22 665	10 874	11 791	1 813	300	
Bangui (Capitale)	278 238	251 475	125 596	125 879	20 118	6 645	
Basse-Kotto	156 345	144 764	68 286	76 478	11 581		
Griboingui-Economique	64 257	59 497	28 806	30 691	4 760		
Haut-Mbomou	27 278	25 257	11 924	13 333	2 021		
Haute-Kotto	41 723	38 632	19 888	18 744	3 091		
Haute-Sangha	173 285	160 449	80 797	79 652	12 836		
Kemo-Griboingui	64 060	59 315	28 493	30 822	4 745		
Lobaye	138 593	128 327	63 324	65 003	10 266		
Mbomou	106 009	98 156	46 651	51 505	7 853		
Nana-Mambere	154 188	142 767	70 600	72 167	11 421		
Onbella-Mpoko	101 975	94 421	46 064	48 357	7 554		
Ouaka	170 451	157 825	75 446	82 379	12 626		
Ouham	211 078	194 952	93 459	101 493	15 596	530	
Ouham-Pende	201 357	183 664	87 226	96 438	14 693	3 000	
Sangha-Economique	44 933	41 605	20 897	20 708	3 328		
Vakaga	18 131	16 788	8 192	8 596	1 343		
Régions éloignées (e)	25 000	-	-	-	-	-	25 000

(a) données provisoires

(b) population enregistrée sur les feuilles de ménages utilisées durant l'énumération, y compris des groupes de nomades et autres groupes en dehors de la structure socio-économique

(c) population non énumérée pour des causes multiples

(d) population connue pour être sur place mais pas énumérée nominalement, estimée sur la base de la documentation cartographique et de données complémentaires

(e) le genre de vie de cette population ne permet pas de la redistribuer par préfecture

TABLEAU 34 - CENTRAFRIQUE - POPULATION AU 31 DECEMBRE 1975 PAR SEXE ET AGE.

GROUPE D'AGE	POPULATION RESIDENTE				POPULATION PRESENTE			
	EFFECTIFS		%		EFFECTIFS		%	
	S M	S F	S M	S F	S M	S F	S M	S F
0 an	36 917	38 087	1,77	1,83	36 912	38 950	1,79	1,90
1-4	131 361	133 771	6,30	6,40	129 605	134 137	6,30	6,52
5-9	158 784	155 547	7,61	7,45	151 805	151 123	7,38	7,35
10-14	131 546	107 795	6,30	5,17	122 915	100 769	5,98	4,90
15-19	103 448	107 436	4,95	5,15	96 364	105 573	4,68	5,13
20-24	66 273	75 735	3,17	3,62	65 246	80 846	3,17	3,93
25-29	69 543	83 315	3,33	3,99	68 928	91 517	3,35	4,45
30-34	55 680	62 932	2,66	3,02	53 977	68 210	2,62	3,31
35-39	63 373	78 355	3,04	3,75	62 295	82 012	3,03	3,99
40-44	46 350	53 842	2,22	2,58	45 635	52 565	2,22	2,55
45-49	52 480	60 514	2,51	2,89	49 614	58 822	2,41	2,86
50-54	32 701	35 905	1,57	1,72	31 214	35 827	1,52	1,74
55-59	34 897	35 980	1,67	1,22	33 800	35 255	1,64	1,71
60-64	16 259	14 752	0,77	0,71	15 597	14 166	0,76	0,69
65-69	13 030	12 110	0,63	0,58	12 737	12 251	0,62	0,60
70 et +	10 486	8 796	0,50	0,42	9 783	8 550	0,48	0,42
TOTAL	1023 128	1064 872	49,00	51,00	986 427	1070 573	47,95	52,05
	2 088 000		100		2 057 000		100	

commun aux deux opérations, les effectifs des populations présentes réellement recensées au 15.12.1975 (1 481 702) avec ceux résultant de l'extrapolation de 1959-1960 (968 940 au 31.12.1959). Il ressort un taux annuel moyen d'accroissement un peu inférieur à 2,69 %. Ce taux est trop élevé, une partie du croît naturel de ces zones a été absorbée par la ville de Bangui (non enquêtée en 1959-1960) qui est passée durant la même période de 80 000 (estimation de 1959) à 253 095 (recensement de 1975) soit un taux de croissance supérieur à 7 %.

Si maintenant on compare l'estimation globale de 1959-1960 (1 202 910) à 1 817 782, le taux d'accroissement ressort à 2,61 %. Si on ne peut exclure la possibilité d'une augmentation du taux d'accroissement naturel entre 1960 et 1975, il est permis de douter qu'il puisse atteindre un tel niveau. En partant du chiffre de 1975 il apparaît que celui de 1959-1960 est sous estimé d'environ 2 à 14 % pour des valeurs du taux d'accroissement naturel comprises entre 1,8 et 2,5 %. Ceci en supposant que le chiffre de base de 1975 (1 817 782) est correct et en tout cas non surestimé. Les travaux de correction des biais dus au sondage rural effectués par M. H. SIMONET accréditent cette hypothèse encore qu'un doute subsiste sur le chiffre de la population nominale recensée qui figure au tableau 33 lorsque l'on se souvient de l'énorme pression exercée par les autorités de l'époque pour obtenir des chiffres "convenables", les erreurs de conception et les conditions assez désastreuses du déroulement de ce recensement.

V. CONCLUSION.

Compte tenu de toutes les incertitudes qui entourent la série proposée dans cette note il est possible d'admettre qu'au 31 décembre 1975 la République Centrafricaine comptait 1 820 000 habitants, contre environ 1 270 000 au 31.12.1959. Sur cette période de 16 ans le taux d'accroissement s'établissait donc à 2,27 % par an en moyenne. Pour les périodes qui précèdent 1960 les chiffres sont très incertains. En risquant les estimations de 960 000 h pour 1939 et de 1 080 000 pour 1949 on calcule que la population centrafricaine aurait crû à un taux annuel moyen de 1,2 % dans les années quarante, 1,6 % dans les années cinquante, un peu moins de 2,3 % des années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix. Cette évaluation paraît plausible notamment pour la dernière période où l'excellent travail réalisé par les équipes de prospections sanitaires du Service des Grandes Endémies a dans une certaine mesure, contrebalancé les effets du déclin économique et social qu'a connu le pays depuis la fin des années soixante.

Au niveau des sources on ne peut que souhaiter qu'un recensement ou une enquête objective et sérieuse soit organisée le plus rapidement possible afin de lever les incertitudes qui entourent l'effectif et le mouvement naturel de la population centrafricaine. A cet effet et afin d'éviter la réédition des erreurs commises en 1975 il est indispensable que l'on parvienne à une meilleure intégration entre les phases de collecte et d'analyse des opérations entreprises. Malheureusement la situation actuelle de l'économie de ce pays risque de rendre la réalisation de ce souhait improbable. Cela risque d'être d'autant plus grave que le pays ne paraît pas actuellement capable d'organiser les recensements administratifs traditionnels. Quant à l'état civil il est vain d'espérer obtenir un quelconque résultat avant de nombreuses années étant donné la complexité du problème et les compétences administratives requises.

ANNEXE

Lettre du Lieutenant-Gouverneur (pi) de l'Oubangui-Chari à Monsieur le Commandant de la circonscription du MBomou à Bangassou, le 20 avril 1910, sur le recensement de la population de sa juridiction. (Extrait).

.....

Dans sa communication 296 du 23 juillet 1909, écrit Monsieur Rogon, Monsieur le Gouverneur (...) titulaire indiquait que le décompte de la population devait être pour les Sultans la condition (...) de la libre disposition du produit des réserves indigènes. Il ajoutait qu'il y avait lieu de diriger le travail du recensement et de le contrôler afin qu'il présentât toutes les garanties d'exactitudes désirables et nous donnât par groupe ethnique, village et chefferie, autant que possible, l'évaluation complète de la population : hommes adultes, femmes, enfants de l'un et l'autre sexe.

J'ai constaté avec satisfaction que les chefs des subdivisions de Ouango, de Zémio et de Rafaï s'étaient conformés à ces instructions. Il ne paraît pas que le Chef de la subdivision de Bangassou ait apporté le même soin à ce travail. Cet officier donne seulement le chiffre global par village ou groupe, de toute la population sans distinguer entre les adultes mâles, les femmes et les enfants. Il est donc difficile d'apprécier actuellement avec exactitude les facultés de cette circonscription administrative sans le rapport de l'impôt.

.....

Le Chef de la Circonscription du M'Bomou met bien dans la colonne "Observations" de son état de recensement de la population de la subdivision de Bangassou que sur un total de 31 313 indigènes le chiffre approximatif des femmes est de 10 000 et celui des enfants de 7 000. Il y aurait donc 14 000 hommes, 10 000 femmes et 7 000 enfants. Il n'est pas inutile de remarquer que cette infériorité du nombre des enfants par rapport aux femmes n'existe pas dans les contrées soigneusement recensées de Ouango, Rafaï, Zémio où le nombre des enfants est au contraire supérieur à celui des femmes. Il conviendrait de rechercher la raison de cette différence.

Le Gouverneur Général prescrit de donner l'ordre de parfaire le recensement de la subdivision de Bangassou. Si les chefs Labassou et Bangassou Kété, ajoute le chef supérieur de la Colonie mettaient quelques résistances à faire cette opération, vous voudriez bien surseoir à leur reconnaître le droit de disposer du produit des réserves.

Source : Archives du Musée Barthélémy BOGANDA de Bangui.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- BRUEL (G.), "L'Afrique Equatoriale Française", 1918, Larose, Paris.
- 2.- BUI QUANG MINH, "Enquête budget et consommation des ménages de l'Empire Centrafricain". Rapport final de mission, juin 1977, PNUD, Bureau de la Coopération Technique des Nations Unies, Bangui.
- 3.- DESERT (E.), Rapport final de mission. Projet recensement général de la population CAF/72/P.01, 3 volumes, Déc. 1977, PNUD, Bangui.
- 4.- "Données sur la situation démographique en République Centrafricaine début 1966", Etude n° 2, février 1967, Direction de la Statistique Générale et Documentation.
- 5.- "Enquête agricole en République Centrafricaine 1960-1961" - Résultats définitifs, novembre 1965, INSEE-COOPERATION.
- 6.- "Enquête démographique Centre Oubangui", Résultats provisoires, 1960, INSEE-COOPERATION, Paris.
- 7.- "Enquête démographique en République Centrafricaine", Résultats définitifs, avril 1964, INSEE-COOPERATION, Paris.
- 8.- PENEL (J.D.), "Les découpages administratifs de l'Oubangui Chari 1904-1958", sans date, ENAM série travaux et recherche.
- 9.- RAMM (F.), "Le peuplement des savanes de l'Afrique Centrale", 1974, IPN, Bangui.
- 10.- "Recensement général de la population centrafricaine 1961-1963"
 - . 1er fascicule : Lobaye, Haute-Sangha, juillet 1964,
 - . 2ème fascicule : Ouham, Ouham Pendé, Nana Mambéré (Bahoua), mars 1968,
 - . 3ème fascicule : Haute Kotto, Birao, Obo-Zémio, S.Préfecture Rafaï, avril 1969.INSEE-COOPERATION, Paris.
- 11.- SIMONET (M. H.), "Rapport final de mission, Recensement général de la Population", projet CAF/72/P.01 plus annexes 1 et 2, mai 1980, PNUD-FNUAP-DTCD, Bangui.
- 12.- VOYEMACOA (R.), "République Centrafricaine. Monographie méthodologique du recensement de 1975, avril 1980, GDA, Paris.